

**ARRÊTÉ modificatif autorisant le  
fonctionnement d'un service autonomie à  
domicile (SAD) aide pour personnes âgées  
et personnes en situation de handicap pour  
l'organisme LA VIE EN CLAIRE**

N° D 2025 – 452

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1 à L. 313-9, L. 313-12-1 ;

**VU** le code du travail, notamment les articles L.7232-1 et L.7232-6 ;

**VU** la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

**VU** la loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;

**VU** le récépissé modificatif de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le numéro SAP 753447010 à la DDETSPP le 17 octobre 2017 ;

**VU** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

**VU** le décret n° 2023-608 2016 relatif aux services autonomie à domicile mentionnés à l'article L.313-1-3 du code de l'action sociale et des familles et aux services d'aide et d'accompagnement à domicile relevant des 1° et 16 du I de l'article L.312-1 du même code ;

**SUR** proposition de Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge des Solidarités, de la Culture et du Sport

**- A R R E T E -**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'agrément de l'organisme LA VIE EN CLAIRE, dont l'établissement principal est situé au 12 rue des Chèvres – 58180 MARZY est reconduit en autorisation pour une durée de 15 ans à compter de la date de début de l'agrément tacitement renouvelé, soit le 17 octobre 2017.

**Article 2** : LA VIE EN CLAIRE est habilitée à délivrer des prestations aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Son service est autorisé à intervenir en mode prestataire, sur le territoire de la Nièvre, auprès des personnes âgées et en situation de handicap pour les activités spécifiques soumises à autorisation notifiée ci-dessous :

- Assistance aux personnes âgées à leur domicile, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux, seulement pour les actes suivants :

- Assurer une vigilance auprès de la personne par des visites de convivialité permettant de détecter des signes ou comportements inhabituels ;

- Accompagner et aider la personne dans les activités de la vie sociale et relationnelle : accompagnement dans les activités domestiques et administratives, de loisirs, de la vie sociale à domicile ou à partir du domicile.

- Soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices de la personne : il s'agit d'activités comprenant des interventions au domicile de personnes en perte d'autonomie, afin de les aider à adapter leurs gestes et modes de vie à leurs capacités d'autonomie dans leur environnement. Ce soutien permet dans le même temps d'optimiser l'accompagnement de l'entourage aidant ;

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie aux personnes handicapées ou atteintes de pathologie chroniques, uniquement pour les actes suivants :

- Assistance pour l'exercice d'une activité professionnelle, d'une activité de formation ou de démarches administratives.

- Prestation de conduite de véhicule personnel des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques.

- Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement.

**Article 3** : Le gestionnaire est répertorié au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Identification de l'entité juridique	
Numéro FINESS juridique	580007581
Raison sociale	LA VIE EN CLAIRE
N°SIREN	753 447 010
Statut juridique	[1000] – Entrepreneur individuel
Les données complémentaires concernant l'entité juridique et géographique sont annexées au présent arrêté	

**Article 4** : Le renouvellement de l'autorisation est subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du CASF dans les conditions prévues par l'article L.313-5 du même code.

**Article 5** : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction, le fonctionnement de l'établissement ou du service et toutes autres informations mentionnées dans l'annexe FINESS doivent être portés à la connaissance du Président du Conseil départemental, conformément à l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente.

**Article 6** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental, soit hiérarchique auprès de Monsieur le Préfet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Dijon, sis 22 rue d'Assas à DIJON (21000), également dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un

recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 7 :** Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge des Solidarités, de la Culture et du Sport est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département de la Nièvre.

Fait à NEVERS, le

20/06/2025

Le Président du Conseil départemental,

Fabien BAZIN

Publié le 20/06/2025

Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental de la Nièvre

**ANNEXE FINESS**

Numéro FINESS juridique	580007581
Raison sociale	LA VIE EN CLAIRE
N°SIREN	753 447 010
Statut juridique	[1000] – Entrepreneur individuel
Adresse géographique détaillée	12 Rue des Chèvre – 58180 MARZY
Adresse postale, si différente de l'adresse géographique	/

Numéro FINESS géographique	580007599
Raison sociale	LA VIE EN CLAIRE
Coordonnées de contact :	
N° de téléphone : 06 50 07 39 56	
Adresse email : contact@lavienclaire.fr	
Date d'ouverture	18/10/2012
Date du dernier renouvellement de l'autorisation	17 octobre 2017
N°SIRET	753 447 010 00012
Code APE	8810A

Libellé discipline	<b>[469]</b> Aide à Domicile
Libellé Catégorie	<b>[460]</b> Service d'Autonomie à Domicile (S.A.D.)
Libellé mode de fonctionnement	Prestation en milieu ordinaire
Libellé clientèle	<b>[700]</b> Personnes Agées (Sans Autre Indication) <b>[010]</b> Personnes Handicapées
Mode de tarification	<b>[1]</b> Etablissement Tarif Libre
Capacité autorisé	/
Le cas échéant, périmètre d'intervention (aide à domicile...)	Département de la Nièvre